

Sud

Changement en perspective !!!

sudptt@sudptt.fr

Vers la fin de SFR FTT ADSL ?

0144621223

Le groupe SFR a été plus que touché par l'arrivée d'un quatrième opérateurs de téléphonie mobile puisque des milliers de clients sont partis. Pour faire face à la demande des actionnaires qui bien entendu ne veulent pas pour autant baisser leur niveau de dividende, le groupe SFR revoit actuellement ses contrats de sous-traitances et s'apprête à licencier plusieurs centaines de personnes.

SFR à B2S, quel avenir ?

La semaine dernière notre direction nous a annoncé une baisse considérable de l'amplitude horaire (de travail) sur l'activité SFR FTT. L'activité était ouverte du lundi au dimanche de 8h à 22h même les jours fériés, dorénavant celle-ci sera ouverte du lundi au samedi de 8h à 17h.

Ce qui veut dire une perte de salaire considérable pour les salarié-es qui travaillaient le dimanche et donc une perte importante de leurs pouvoirs d'achats. Pour rappel, le dimanche était rémunère double.

Le motif de la réduction d'amplitude horaire est due au fait que SFR désire baisser ses coûts et surtout désire éviter une mauvaise publicité en contraignant un sous-traitant à un plan social. SFR préfère donc réduire l'amplitude horaire un peu partout pour mieux redistribuer les cartes et envoyer massivement des appels en off-shore afin d'accroître ses bénéfices.

Cette modification interviendra dès le premier septembre 2012 mais cela devrait impacter, au-delà des horaires, une grande partie des salariés. En effet, actuellement FTT ADSL se compose de 27 téléconseillers en CDD et 21 téléconseillers en CDI soit 48 TC contre plus de 200 en début d'année.

Après le premier septembre, cette activité se composera uniquement de 24 téléconseillers. La direction souhaite avant toute chose, faire appel au volontariat (aucun critère particulier ne sera retenu). Cette baisse d'activité a également engendré une baisse considérable de la facturation des appels soit une baisse de 7% sur le tarif précédent.

Les téléconseillers non retenus pour rester sur le produit FTT ADSL seront reclassés sur FTT distributeur. Par contre pas d'inquiétude pour les CDD, ils conserveront leurs contrats de travail jusqu'à la fin vu que B2S n'a pas le choix... Etonnement B2S pourraient peut-être en renouveler une partie ! ?

La direction ne se mouille pas quand à l'avenir du service mais à notre avis tout cela n'est pas très encourageant et ne peut que nous inquiéter puisque notre site reste majoritairement lié à SFR qui passe son temps à délocaliser.

Les élu(e)s Sud du CC d'UES porteront cet inquiétude et insisteront pour que le poids de SFR diminue sur le chiffre d'affaire globale du site et que l'activité soit diversifiée. En gros, on continuera à répéter ce que nous disons depuis des années sur le risque d'avoir un site dédié aux Télécom.

Sinon pour la petite histoire, la direction pense que c'est malgré tout une bonne affaire car le produit sera plus rentable car l'envoi des flux se fera sur un plus courte durée.

**Défendons
nos emplois
nos salaires
nos droits...**